

Signature du co emprunteur dans la case emprunteur

Par Will288, le 25/04/2021 à 23:41

Bonjour

Je me suis séparé depuis peu .mon ex compagne et moi meme avons contracté un credit personnel, je viens d apprendre quelle n etait pas considéré comme co empruntrice car elle avait signer le contrat dans la case emprenteur et non co emprunteur. La société de credit me dis donc que le credit reste a ma charge seul .il y a t il un recours car apres avoir contesté par courrier, la reponce a etait que mon ex conjointe n etait pas co empruntrice au vu du probleme de signature

Je suis donc aujourd hui seul a assumé ce credit car mon ex conjointe ne veux plus payer ca part (elle roule aujourd hui avec le vehicule acheter avec ce credit .carte grise a son nom)

Merci

Par youris, le 26/04/2021 à 10:56

bonjour,

je ne comprends pas votre explication.

vous écrivez " elle avait signer le contrat dans la case emprunteur ", dans ce cas, votre ex est bien emprunteur ?

salutations